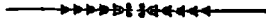


# SOCIÉTÉ HISTORIQUE

et Archéologique

DE CHATEAU-THIERRY



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE L'ANNÉE 1866

SÉANCE DU 5 JUILLET 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le 5 juillet 1866, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Hachette.

Étaient présents à la réunion : MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Delorme, Barbey, Morsaline, le vicomte d'Amécourt, Périn, Renaud, Germain, Buirette, Pille.

M. le président donne la parole à M. le Secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la séance de juin ; le procès-verbal est adopté.

M. le secrétaire donne ensuite communication des lettres et ouvrages divers que M. le Président a reçus dans le courant de juin, dont voici la note :

1° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1865, XIX<sup>e</sup> vol. ; 4<sup>e</sup> trimestre ;

2° *Annales de la Société impériale d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-lettres du département de la Loire*, deux opuscules, année 1865 ;

3° *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, tome XII, 4<sup>er</sup> cahier, 1864 ;

4° Un numéro de la *Revue des Sociétés savantes de France*, tome III, 1866 ;

5° Douze opuscules de la Société impériale de Géographie de Vienne (Autriche) ;

6° Une lettre de la Société des Antiquaires de Picardie, dans laquelle M. le Président accuse réception du Bulletin de la Société historique de Château-Thierry, et remercie la Société de cet envoi.

A la suite de ces communications, un membre signale, sur les indications de M. Bujot, maire de Chierry, la présence d'une voie romaine traversant Chierry, et passant à Château-Thierry par la rue dite des Filoires ; cette chaussée aurait été découverte à deux mètres de profondeur. M. Chauvac de la Place est chargé d'examiner la nature de cette découverte, de préciser le tracé de cette voie, et de déterminer, autant que possible, l'endroit où cette chaussée aboutissait à la Marne. A cette occasion, s'engage entre plusieurs membres une discussion sur les voies romaines et la nature de leur construction. Un membre prétend que la plupart des voies romaines, construites de plusieurs lits de ciment et de pierres, étaient revêtues de larges dalles pour faciliter aux chars leur circulation ; il cite à l'appui de son assertion les routes de Nîmes à Montpellier, celles de Paris à Tongres, les chaussées qui aboutissaient à Rome, et un assez grand nombre de voies dont on a enlevé les dalles probablement pour la construction des villages qui avoisinaient ces routes. Un autre membre a répondu que cette assertion pouvait être fondée pour les routes principales qui reliaient les grandes villes entre elles, et dans les pays où l'on trouvait facilement la pierre, mais que prise dans sa généralité, elle rentrerait peut-être dans le champ de l'hypothèse. M. le vicomte d'Amécourt est d'avis que les chaussées romaines sont plus nombreuses en France que nous ne le pensons, et il donne à l'appui de son sentiment une raison très solide et que l'expérience chaque jour confirme, c'est que ces voies mises à nu sur les montagnes par les éboulements du sol, se trouvent recouvertes dans les vallées

de plusieurs mètres de terre qui en dérobent le tracé. M. le président émet la pensée que les routes dites Brunehaut, dont il nous reste encore de nombreuses traces dans notre département, entre Folembray, Chauny, etc., n'étaient que des chaussées romaines restaurées au temps de Brunehaut; ces chaussées pour la plupart étaient recouvertes de larges dalles, soit que l'on reconnût alors que ce recouvrement fût utile pour accélérer la circulation, soit que l'on continuât à construire à la manière des Romains. M. Hachette appuie son sentiment sur l'ordonnance de Charles VI, laquelle ordonnance porte que désormais dans la restauration des routes, on remplacerait les grandes dalles qui se perforaient à différents endroits par de petites pierres. C'est de cette époque que daterait la reconstruction de la rue dite du Petit-Carreau, à Paris.

Un membre signale sur la commune de Bonneil, au lieu dit le Mont de Bonneil, dans une tranchée de six mètres de profondeur, le tracé d'un chemin qu'il serait très intéressant d'étudier. La même découverte aurait été faite également à Chézy-l'Abbaye.

M. d'Amécourt, à l'occasion des barrages qui vont faire disparaître de la Marne les moulins sur pilotis, a exprimé le désir que l'on décrivît ces usines, que l'on en désignât le nombre, et que l'on notât avec précision les lieux sur lesquels furent construits ces moulins. Ces moulins, derniers vestiges de constructions gauloises, peuvent avoir un certain intérêt historique, bâtis qu'ils étaient souvent, non loin des forteresses qui leur servaient de défense dans les temps de guerre.

M. d'Amécourt a ajouté qu'il verrait avec plaisir que, sur le parcours navigable de la rivière de Marne, on relevât les anciennes stations ou bacs, et que l'on désignât avec soin sous le patronage de quels saints étaient placées ces stations. M. d'Amécourt pense avec raison qu'au point de vue historique et religieux comme dans l'intérêt de la navigation, ce travail pourrait fournir des détails utiles et intéressants.

Le même membre fait part à la Société de la découverte de 481 monnaies de billon faite à Cuiry-Housse, près Braisne, dans une pièce de vigne au lieu dit le Champ-à-l'Argent. Ces monnaies trouvées à 4 mètre 20 centimètres de profondeur, auraient appartenu : 131 à Posthume, 4 à Gordien, 4 à Trebonnius, 4 à Philippe, 2 à Volusien, 11 à Valérien, 2 à Claude le Goth, 3 à Victorien, 4 à Quintille, 20 à Gallien, 7 à Salonine; une de ces monnaies serait illisible. Le terrain qui renfermait ces monnaies était mélangé de cendres, de tuileaux et de pierres calcinées.

M. Pille rend compte d'une découverte de sépultures gallo-romaines qu'il aurait faite dans une de ses propriétés de Chézy-l'Abbaye, au lieu dit le Mont de l'Abbaye, à droite du chemin de fer ; tout, au dire de M. Pille, accuserait dans cette découverte un engagement qui aurait eu lieu sur les hauteurs du mamelon, et les armes que l'on a retrouvées, et le peu de profondeur des sépultures, et la forme visible des corps et des têtes, lesquelles sont toutes garnies de leurs dents. L'un des cadavres, probablement celui d'un chef, était enterré dans du plâtre coulé. Cette découverte serait tout à fait identique, avec celle que la Société a faite l'année dernière à Chouy, près Neuilly-Saint-Front, et avec celle qui fut faite un peu plus anciennement à Château-Thierry, au lieu dit les Chesneaux. Là aussi fut trouvé un tombeau en plâtre qui conservait les empreintes des parties saillantes du cadavre.

M. Pille a bien voulu promettre à la Société de revenir sur cette découverte, d'en préciser la nature, de désigner et de décrire les lieux dans lesquels elle fut opérée.

M. Pille a également promis de faire passer sous les yeux de la Société une stalle du quinzième siècle, plusieurs monnaies d'or qu'il a trouvées dans nos environs, entre autres une monnaie de Charles VI, et le contrat ou la transaction passée entre la commune d'Essômes, le Chapitre et l'Eglise au sujet des restaurations de l'église abbatiale d'Essômes.

M. Barbey apprend à la Société que dans une vente qui se fit dernièrement des objets, livres, etc., ayant appartenu à M. Pinard de Château-Thierry, il s'est rendu acquéreur d'un manuscrit de M. l'abbé Hébert, ancien curé de Lucy-le-Bocage (1815), à qui l'on doit une Histoire assez estimée de Château-Thierry ; c'est une géographie de l'époque contenant toutes les villes du monde, travail que M. Barbey apprécie être plutôt un travail de compilateur que de critique judicieux.

M. Marsaux, dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1865*, cite comme pouvant intéresser la Société, l'article de M. Stanislas Prioux, membre de la Société archéologique de Soissons, etc., sur les sépultures mérovingiennes du Soissonnais (Arcy-Sainte-Restitue, Cerseuil, Vieil-Arcy, Pont-Arcy).

M. le président donne lecture à la Société du Règlement intérieur, concernant les élections des membres titulaires et des membres du bureau, arrêté par elle dans une précédente séance pour l'exécution de l'article 4 des statuts.

Art. 1<sup>er</sup>. — Lorsqu'une vacance se produit parmi les membres titulaires, il en est donné connaissance à la Société dans la séance qui suit immédiatement l'avis de la vacance.

Art. 2. — Dans la même séance, la Société décide s'il y a lieu de pourvoir à la vacance.

Art. 3. — Si elle se prononce pour l'affirmative, la présentation des candidats est portée à l'ordre du jour de la séance suivante.

Art. 4. — La liste des candidats est présentée par le bureau, la Société la complète, s'il y a lieu, en y ajoutant les noms des candidats que le bureau aurait omis.

Art. 5. — Le jour fixé pour l'élection, si l'assemblée ne se compose pas au moins de la moitié des membres titulaires en exercice, le scrutin est ajourné et remis à la séance suivante.

Art. 6. — A cette séance, l'élection a lieu, quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 7. — Le présent Règlement est applicable à l'élection des membres du bureau.

La Société clot sa séance en procédant par voie de scrutin à la nomination d'un membre titulaire et d'un membre correspondant : M. Moreau, conseiller général de l'Aisne, proposé par le bureau, dans sa dernière séance, comme membre titulaire, et M. Saintdenis, greffier du tribunal de Château-Thierry, comme membre correspondant, ont été élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président déclare la séance levée.

---

## SÉANCE DU 2 AOÛT 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le 2 août 1866, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Étaient présents : MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Renaud, vice-sécretaire, Barbey et Bigorgne, membres titulaires, le docteur Germain, membre correspondant.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la Société l'adopte sans observations.

Le président annonce qu'il a reçu pour la Société :

1° *L'Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie de Paris, pour 1865.* — Offert par cette Société ;

2° Une brochure de M. J. Sabatier, vice-président de cette Société, intitulée *Causerie sur l'As romain 1866.* — Offert par l'auteur ;

3° Un numéro des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 2<sup>e</sup> Série, I<sup>er</sup> volume de la page 128 à 278. — Offert par cette Société ;